

GUIDE À L'INTENTION DES MÉDIAS SIÈGE DE L'OTAN BRUXELLES (BELGIQUE)

Octobre 2019



Table of contents

Adresse et point de contact	4
Stationnement	5
Accréditations	5
Wi-Fi	7
Sécurité	7
Possibilités de couverture par les médias	8
Installations	10
Restauration	13
Plans	14

Adresse et point de contact

Le siège de l'OTAN se situe boulevard Léopold III, à 1110 Bruxelles (Belgique).

Le Service Presse de l'OTAN est le premier point de contact pour les demandes de renseignements émanant des médias. Le Service Presse / Centre d'opérations médias est joignable par courriel à l'adresse MOC@hq.nato.int ou par téléphone, au +32 2 707 50 41.

Pour les questions concernant l'accréditation, prière d'envoyer un courriel à NatoAccreditations@hq.nato.int.

Principaux sites web et comptes sur les réseaux sociaux

Site web officiel de l'OTAN : www.nato.int

Pour s'abonner aux communiqués de presse : https://www.nato.int/cps/en/natohq/e-mail_distribution.htm

Principaux membres du Service Presse de l'OTAN : <https://www.nato.int/cps/en/natohq/136075.htm>

Facebook : <https://www.facebook.com/nato>

Instagram : <https://www.instagram.com/nato>
<https://www.instagram.com/oanalungescu>

Twitter : <https://twitter.com/nato>
<https://twitter.com/jensstoltenberg>
https://twitter.com/Geoana_Mircea
<https://twitter.com/NATOPress>

<https://twitter.com/NATODepSpox>

<https://twitter.com/NATOildemT>

<https://twitter.com/NATORomeroC>

YouTube : <https://www.youtube.com/NATO>

Flickr : <https://www.flickr.com/photos/nato/>

Stationnement

Un parking visiteurs est accessible depuis le boulevard Léopold III, près de l'entrée principale du siège de l'OTAN (voir carte). Jusqu'à nouvel ordre, des emplacements supplémentaires sont disponibles sur le parking situé de l'autre côté du boulevard (à l'entrée du bâtiment Z, sur le site de l'ancien siège).

Accréditations

La procédure d'accréditation et les instructions s'y rapportant sont décrites sur le site web de l'OTAN [https://www.nato.int/cps/en/natolive/news_83620.htm?mode=pressrelease].

Pour participer à des événements à l'OTAN, les représentants des médias doivent obtenir au préalable une accréditation en introduisant pour cela une demande via le Portail d'accréditation. Les instructions à suivre et les échéances à respecter pour chacun des événements sont précisées dans les notes aux médias correspondantes publiées sur le site web de l'OTAN, dans la rubrique Calendrier. Les représentants des médias recevront une conformation automatique si une suite favorable est donnée à leur demande d'accréditation.

Les représentants des médias devront retirer en personne leur laissez-passer de presse et, lors du retrait, présenter leur carte d'identité ou leur passeport ainsi qu'une carte de presse nationale en règle (ou une lettre d'accréditation d'un média reconnu).

Le Bureau d'accréditation des médias se trouve à l'entrée principale, près du parking visiteurs. Ses heures d'ouverture varient en fonction de l'événement concerné. On se reportera à la note aux médias pour des informations à jour.

Accréditations permanentes

Les représentants des médias titulaires d'une accréditation OTAN permanente peuvent assister aux événements qui ont lieu à l'OTAN, y compris aux réunions ministérielles.

Pour des informations complémentaires sur la procédure à suivre pour demander une accréditation permanente, on se reportera aux procédures d'accréditation (voir le lien donné plus haut).

Accréditations ad hoc

Les représentants des médias qui ne sont pas titulaires d'une accréditation permanente mais qui souhaitent couvrir un événement doivent soumettre une demande d'accréditation ad hoc. Les instructions à suivre et les échéances à respecter pour chacun des événements sont précisées dans les notes aux médias correspondantes publiées sur le site web de l'OTAN, dans la rubrique Calendrier. Les laissez-passer sont remis individuellement et sur présentation d'une carte d'identité en cours de validité, d'une copie de la confirmation d'accréditation et d'une carte de presse valide.

Les représentants des médias accrédités reçoivent des laissez-passer de presse, qui leur permettent

d'accéder sans escorte au Centre des médias, et avec escorte et carte de pool aux lieux où se déroulent les événements à accès restreint.

Wi-Fi

Les journalistes titulaires d'une accréditation permanente ont un code Wi-Fi valable pour toute l'année.

Pour les autres représentants des médias, des informations sur les modalités de connexion au Wi-Fi leur sont communiquées à leur arrivée à l'entrée principale du siège, au Bureau d'accréditation. Pour les grands événements, un réseau ouvert est mis à la disposition des médias.

Sécurité

Contrôle d'accès

Les laissez-passer doivent être visibles en permanence, et le personnel de sécurité peut à tout moment demander que lui soit présentée une pièce d'identité. Le personnel de sécurité examinera et pourra tester les appareils et les effets personnels apportés sur place. Il est conseillé d'arriver suffisamment à l'avance pour passer les contrôles de sécurité.

Laissez-passer perdus

Toute perte de laissez-passer de presse doit être signalée au plus vite au Bureau d'accréditation ou au comptoir d'information.

Possibilités de couverture par les médias

Agora

La plupart des points de presse se tiennent dans l'Agora. L'accès se fait uniquement par escorte depuis le point de départ des pools.

Point de départ des pools

Le point de départ des pools se trouve au rez-de-chaussée de la Place publique, entre le café et la librairie. Les représentants des médias titulaires d'une carte de pool doivent être au point de départ des pools 30 minutes avant le début de l'événement qu'ils souhaitent couvrir.

Salle de presse

Les grandes conférences de presse ont lieu dans la salle de presse, située au rez-de-chaussée de la Place publique. Cette salle comporte 267 places assises, un système de sonorisation et des microphones, un système d'éclairage pour la télévision, des installations pour l'interprétation et un accès Wi-Fi.

Points de presse informels

Certains points de presse informels se tiennent à l'entrée Officiels (voir plan). L'accès se fait sans escorte depuis l'extérieur du bâtiment.

Pools vidéastes et photographes

Des pools de presse sont organisés pour les événements pour lesquels il n'est pas possible d'accueillir tous les médias. L'inscription est obligatoire. Les informations concernant la procédure à suivre figurent dans la note aux médias. Les cartes de pool doivent être portées de façon visible en permanence. L'utilisation de trépieds n'est pas autorisée dans les salles où ont lieu les réunions officielles de l'OTAN.

Points de presse

Les points de presse et les conférences de presse sont annoncés à l'avance via le système de télévision en circuit fermé (CCTV).

Pour les points de presse faits par les délégations, les journalistes doivent prendre contact avec la délégation du/des pays concerné(s). Une liste des personnes de contact est disponible sur demande auprès du Service Presse à l'adresse MOC@hq.nato.int.

Télévision en circuit fermé (CCTV)

Des écrans de télévision installés dans l'ensemble du Centre des médias diffusent les toutes dernières informations sur le programme, les conférences et les points de presse prévus ainsi que les retransmissions en direct et en différé.

Installations

Centre des médias

Le Centre des médias se situe au premier étage de la Place publique, au-dessus de l'entrée Visiteurs. Il comprend :

- une zone de travail permanente pour la presse écrite, avec Wi-Fi, lignes téléphoniques et prises de courant de type européen ;
- un comptoir d'information et un soutien administratif aux médias ;
- des écrans qui retransmettent les dernières images de l'événement prises par l'organisme hôte ;
- des salles pour les points de presse.
- Des attachés de presse de l'OTAN sont présents pour répondre aux questions sur le contenu de l'événement et pour expliquer le contexte dans lequel il s'inscrit.

Une zone de travail temporaire comportant six espaces pour les travaux de montage TV est mise à disposition pour les événements de grande envergure. Les réservations sont obligatoires auprès de l'Unité Télévision et radio de l'OTAN.

Contact: M. Serge Bosmans, tél. +32 (0)2 707 50 03, bosmans.serge@hq.nato.int ou M. Eric Morel, tél: +32 (0)2 707 1287, morel.eric@hq.nato.int

Salles pour les points de presse

Les cinq salles pour les points de presse sont situées au premier étage de la Place publique. D'une capacité variant entre 24 et 267 places assises, elles comportent un système de sonorisation et des microphones, un système d'éclairage pour la télévision, du mobilier, des toiles de fond et un accès Wi-Fi (voir plan).

	Salle de presse	Salle transatlantique/Salle du traité de Washington	Salle verte	Salle blanche	Salle rouge	Salle bleue
Capacité	267	58 + 132 (back seats)	24	20 + 4	20 + 4	24
Cabines d'interprétation	4	4	2	0	0	2

Studios TV et radio

Un studio de télévision entièrement équipé se trouve au niveau 1. Il comporte cinq caméras pour les interviews en face à face. Les retransmissions en direct sont possibles.

Un studio de radio entièrement équipé, pouvant accueillir six personnes, se trouve au niveau 1. Les retransmissions en direct y sont également possibles.

Les réservations sont obligatoires auprès de l'Unité Télévision et radio de l'OTAN.

Contact: M. Serge Bosmans, tél. +32 (0)2 707 50 03, bosmans.serge@hq.nato.int ou M. Eric Morel, tél: +32 (0)2 707 1287, morel.eric@hq.nato.int.

Camions satellite

Les camions satellite peuvent stationner sur une section spéciale du parking « est » du site de l'OTAN, sur demande à adresser à l'Unité Télévision et radio de l'Organisation. Contact: M. Serge Bosmans, tél. +32 (0)2 707 50 03, bosmans.serge@hq.nato.int ou M. Eric Morel, tél: +32 (0)2 707 1287, morel.eric@hq.nato.int.

Le raccordement au réseau électrique est possible sur demande, de même que la connexion avec les emplacements « face caméra » et avec les espaces pour les travaux de montage.

Emplacements « face caméra » pour des interventions en direct

Des emplacements « face caméra » sont prévus à l'extérieur (avec vue sur les drapeaux des pays de l'Alliance et la façade du siège) et à l'intérieur (au premier étage de la Place publique, avec le logo de l'OTAN en toile de fond).

Installations de diffusion

Dix espaces pour travaux de montage radio avec connexion ISDN sont mis à disposition pour les événements de grande envergure. Ils sont attribués suivant l'ordre d'arrivée des demandes, lesquelles doivent être adressées par courriel à l'Unité Télévision et radio de l'OTAN. Contacts: M. Serge Bosmans, tél. +32 (0)2 707 50 03, bosmans.serge@hq.nato.int ou M. Eric Morel, tél: +32 (0)2 707 1287, morel.eric@hq.nato.int.

Retransmission

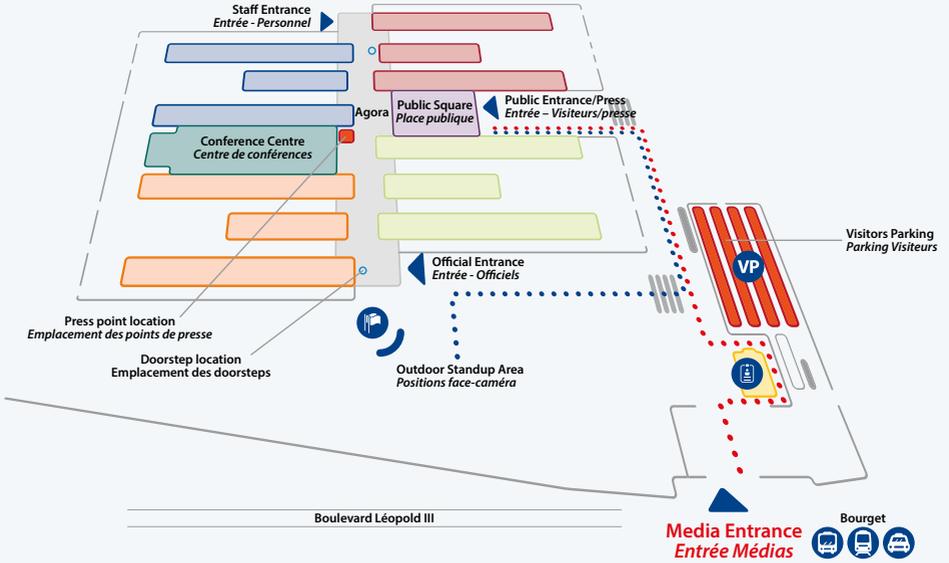
Lors des réunions ministérielles, et à d'autres occasions, les observations liminaires prononcées par le secrétaire général ainsi que ses conférences de presse sont retransmises en direct sur le système de télévision en circuit fermé et peuvent être regardées dans la zone de travail de la presse ainsi que sur le site internet de l'OTAN.

Des vidéos de qualité professionnelle et des séquences supplémentaires (B-roll) peuvent être téléchargées sur le portail multimédia de l'OTAN, à l'adresse <https://www.natomultimedia.tv> (enregistrement obligatoire). Le son est reproduit en version originale ainsi que dans les langues vers lesquelles il y a eu interprétation.

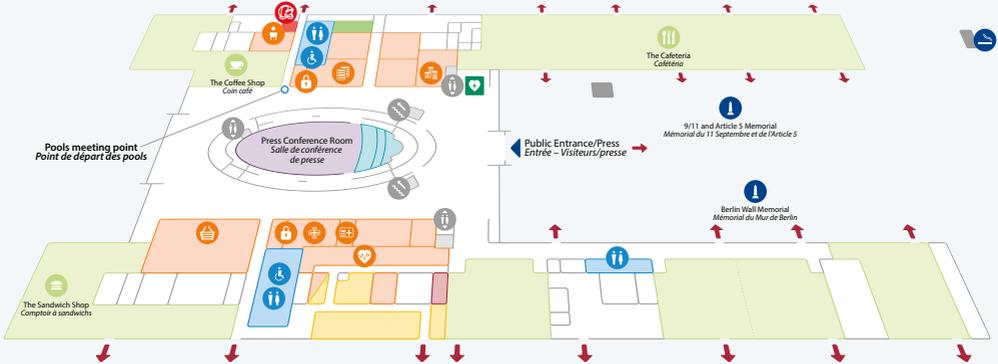
Un choix de photos ainsi que des fichiers audio au format MP3 sont publiés sur le site web de l'OTAN peu après les réunions ou conférences de presse. Pour la vidéo à la demande, on téléphonera au +32 (0)2 707 12 27 ou on enverra un courriel à l'adresse content@natomultimedia.tv).

Restauration

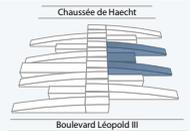
Le siège de l'OTAN compte deux cafétérias proposant des collations et des sandwiches, qui sont ouvertes de 7 à 18 heures, ainsi qu'une cantine servant des repas chauds de 11h30 à 14h30 et un magasin d'alimentation ouvert de 7 heures à 18h30. Toutes ces installations sont situées dans la Place publique.

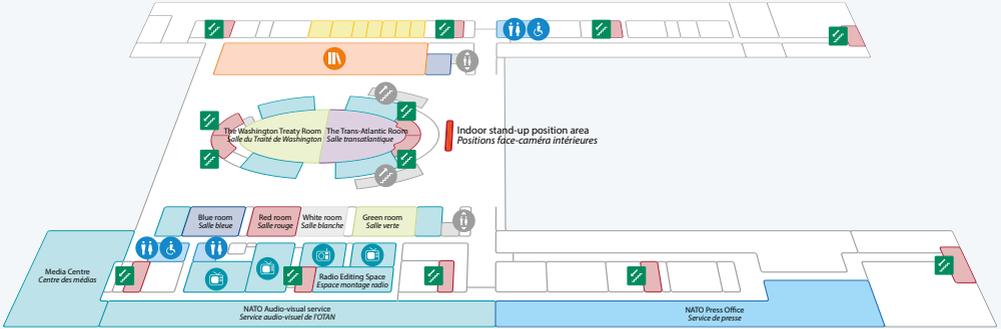


-  Entrance / Entrée
-  Visitor Parking / Parking - Visiteurs
-  Pass office/Accreditation / Bureau des laissez-passer/Accréditation
-  Cour d'honneur



-  Emergency exit / Sortie de secours
-  NATO badge Access control / Contrôle d'accès - Badge OTAN
-  Memorial / Mémorial
-  Smoking area / Espace fumeurs
-  Commercial Medical Centre / Centre médical commercial
-  Bank / Banque
-  Press and gift shop / Boutique/presse-cadeaux
-  Minimarket / Supérette
-  Quiet room / Salle de repos
-  Lockers / Casiers
-  Health insurance / Assurance santé
-  Pharmacy / Pharmacie
-  Catering Hospitality Desk / Bureau d'accueil - Restauration
-  Fire Unit / Unité incendie
-  Lift / Ascenseur
-  Staircases / Escalier
-  AED: automated external defibrillator / DAE: défibrillateur automatique externe
-  Restaurant / Restaurant
-  The Coffee Shop / Coin café
-  The Sandwich Shop / Coin à sandwiches
-  Accessible toilets / Toilettes PMR
-  Toilets / Toilettes





- | | | | |
|---|--|---|--------------------------------------|
|  | Emergency staircases
Escalier de secours |  | TV Studio
Studio de télévision |
|  | Library
Bibliothèque |  | Accessible toilets
Toilettes PARR |
|  | Meeting room
Salle de réunion |  | Toilets
Toilettes |
|  | Interpreters' booths
Cabinets d'interprètes |  | Lift
Ascenseur |
|  | Radio Studio
Studio de radio |  | Staircases
Escalier |

